

SUUS et ILLORUM dans les langues romanes

PAR

KNUD TOGEBY

En hommage à A. Rosetti.

La façon dont *illorum* est entré dans le système du possessif de plusieurs langues romanes semble évidente. D'après Bourciez (*Éléments de linguistique romane*, § 110), voici comment se sont passées les choses :

En latin classique, *suus* était un réfléchi, c'est-à-dire renvoyait à un sujet de la même proposition, au singulier : *pater amat suos filios*, ou au pluriel : *filii amant suum patrem*. Pour renvoyer d'une proposition à l'autre, on se servait par contre de *eius* (*illius*) et de *eorum* (*illorum*).

En latin vulgaire, ce système a été compromis par deux généralisations en sens contraire. *Suus* y a été employé à renvoyer d'une proposition à l'autre : *Meritis suis gratias referre volui* (CIL IX 5417), et « vers la fin de l'Empire . . . on disait non seulement *filii amant suum patrem*, mais plus généralement encore **filii amant illorum patrem* ».

Enfin, dans les langues romanes, la généralisation de *suus* a prévalu dans celles de la péninsule ibérique: esp. *conozco a sus hijos* 'je connais ses (ou leurs) fils', tandis qu'ailleurs *suus* renvoie seulement à un singulier, *illorum* à un pluriel : *je connais son père – les fils aiment leur père*.

Au lieu de cette explication si simple, nous en proposerons une beaucoup plus compliquée. En latin vulgaire, c'est seulement *suus* qui a été généralisé, phénomène dont on constate déjà les débuts en latin dans les phrases subjonctives subordonnées à la volonté ou à la pensée du sujet de la proposition principale : *Paetus omnes libros, quos frater suus reliquisset, mihi donavit*.

La généralisation de *illorum* comme possessif est très postérieure à celle de *suus*, comme il ressort déjà de l'indication chronologique de Bourciez, mais, qui plus est, elle n'a été rendue possible que par la création préalable d'un *illorum* comme datif tonique du pronom personnel. Il y aurait donc, en principe, interruption entre l'emploi possessif de *illorum* en latin, renvoyant d'une proposition à une autre, et son emploi dans certaines langues romanes.

Pour soutenir une thèse en apparence si paradoxale, il faut des arguments sérieux. Il nous semble, en effet, qu'il y en a beaucoup. Toute une série de phénomènes ne peut s'expliquer que si le possessif *illorum* a fait le détour par le datif tonique du pronom personnel.

1.

Notre argument fondamental est d'ordre géographique. L'emploi de *illorum* comme possessif n'apparaît que là où l'on trouve également l'emploi de *illorum*, *illui*, *illaei* comme datif tonique du pronom personnel. Il doit donc y avoir un rapport entre ces deux emplois, et l'unique forme possessive doit présupposer l'existence des trois datifs du pronom personnel, et non inversement. On a trois groupes de langues :

1° Celles où *illorum* apparaît à la fois comme possessif et comme datif. Ce sont premièrement les langues romanes orientales : roumain *fiii iubesc pe tata lor* – *le place lor*, et italien : *i figli amano il loro padre* – *parla lor*, auxquelles s'ajoute le frioulan qui, comme c'est si souvent le cas, fait bande à part par rapport aux langues rhéto-romanes proprement dites : *lôr* y est à la fois possessif et datif ; deuxièmement les langues gallo-romanes : français *les fils aiment leur père* – *il leur parle*, provençal (dialecte languedocien) *lor diguèron de seguir lor camin*.

2° Les langues où *illorum* n'apparaît ni comme possessif ni comme datif. C'est avant tout le cas des langues ibéro-romanes : espagnol *los hijos quieren a su padre* – *a todos les dió un libro*, portugais *os filhos amam a seu padre* – *deixei-lhes um livro*.

En catalan, à côté de la construction avec le pronom personnel : *digueu-los que som aqui*, on a une double construction possessive : *els fills amen al seu pare* ou bien *llur pare*, ce qui constitue donc une exception apparente à la règle que nous venons de formuler. Mais la voyelle *u* de *llur* montre clairement que la forme n'a pas son origine en catalan, où *ō* long reste *o* fermé : *lūpu* > *llop*. Bourciez, Ronjat et Badía Margarit veulent expliquer cette anomalie par une étymologie **illūrum*, mais ce n'est là que reporter la difficulté au latin vulgaire. Il vaut mieux y voir un emprunt fait au provençal, où *lor* a la forme collatérale *lur* et où *ō* devient souvent *u* : *melhorar* – *melhura*, *pejorar* – *pejura*, d'autant plus que c'est là le développement régulier en roussillonnais où *lupu* donne *llup*.

Il faut ajouter que dans la langue catalane populaire on ne ren-

contre guère que *seu*, et que, si dans la langue littéraire on met assez souvent *llur*, c'est peut-être pour mieux marquer la différence avec l'espagnol.

La situation est à peu près analogue dans les langues rhéto-romanes, abstraction faite du frioulan. On n'y a pas de pronoms datif *et*, en sursilvain aussi bien qu'en engadinois, on dit *ad els*, *ad ellas*. Mais on y rencontre néanmoins *lur* comme possessif. Or, d'après Gartner, cette forme est partout de nature secondaire. C'est un phénomène purement littéraire, introduit sous l'influence des trois grandes langues environnantes, cp. all. *ihr*, it. *loro*, frç. *leur*.

En sarde, où le datif atone est *lis* et le datif tonique *issos*, on a un pronom dit possessif *issoro*, mais celui-ci s'emploie toujours dans le sens de *de issos*, non seulement avec un substantif : *sa domo issoro* 'leur maison' (*sa* est l'article défini) = *sa domo de issos*, mais aussi après une préposition : *infatt'issoro* 'dietro loro' = *infatt'e issos* (*e* = *de*), et peut donc être considéré comme un génitif.

Enfin, dans l'Italie du Sud, le datif est toujours *a issi*, *a esse*, le possessif *suus* : abruzz. *lu pajese sé 'il loro paese*, et si *loro* s'y rencontre, il s'agit d'un emprunt à la langue littéraire (Rohlfs § 429).

3° Dans certaines langues, *illorum* est devenu un datif, sans passer dans le domaine du possessif, où *suus* règne seul. Cette situation ne semble se rencontrer que dans des dialectes parlés qui ne sont pas devenus des langues littéraires. En toscan populaire, on dit *i nostri vicini hanno venduto la su' casa* (Rohlfs § 427), en émilien *so zio* pour 'il loro zio', et la situation semble avoir été la même en dalmate, d'après la description de Bartoli : *suus* comme possessif, *illorum* seulement comme datif.

2.

Si l'on trouve *illorum* en roumain-italien-frioulan-français-provençal, et non en ibéroroman-rhétoroman-sarde-suditalien, cette distribution géographique ne peut s'expliquer que par le système casuel, donc dans le domaine du pronom personnel et non dans celui du pronom possessif.

Illorum, *illui*, *illaei* ont été introduits comme datifs toniques pour remplacer *illī* et *illīs*, qui se confondaient, de façon peu pratique, avec plusieurs autres formes : *illī* avec le nominatif masculin singulier et pluriel, *illīs*, en Orient, avec les mêmes formes, et en gallo-roman, avec l'accusatif pluriel, et qui avaient trop peu de corps pour jouer le rôle de pronoms toniques.

Mais cette substitution n'a évidemment eu lieu que dans les régions où l'on sauvegardait le datif comme forme indépendante de l'accusatif. Or, ce n'est justement pas le cas en ibéro-roman, en rhéto-roman, en sarde et en italien du sud. C'est en effet dans ces langues qu'on trouve un accusatif prépositionnel, emprunté à la construction qui sert en général à exprimer le datif, transfert qui ne peut avoir pour base que la non-distinction de l'accusatif et du datif. Citons, par exemple : espagnol *quieren a su padre*, portugais *amam a seu padre*, catalan *amen al seu pare*, rhéto-roman *amer a Dieu*, sarde *mutti a Préðu 'chiama Pietro'* (Pittau, *Il dialetto di Nuoro*, 1956), sicilien *iu amu a Diu* (Rohlf's § 632). On peut encore comparer les *leísmo*, *laísmo*, *loísmo* en espagnol qui reflètent cette tendance à confondre les deux cas.

Mais alors, pourquoi a-t-on *lor* en roumain, où l'on a également un accusatif prépositionnel ? On y distingue, en effet, parfaitement l'accusatif du datif, ou plutôt du génitif-datif, et c'est pourquoi, ne pouvant constituer l'accusatif prépositionnel avec la préposition du datif, on a utilisé *pe*, qui n'a rien à faire avec le datif.

3.

Une fois reconnu le lien entre *illorum* datif et *illorum* possessif, le passage de l'un à l'autre ne peut se concevoir que dans le sens du datif au possessif, et non inversement. On s'explique, en effet, aisément, qu'un datif devienne possessif, mais non qu'un possessif devienne datif.

L'emploi d'un pronom tonique pour préciser le sens d'un pronom possessif, souvent ambigu, est très répandu : français *son livre à lui, à elle*, italien *la sua signora = la signora di lei ou di lui*, espagnol *su hermano de Ud*, portugais *o pai dêle 'son père', o pai deles 'leur père'*.

On peut concevoir que ce passage du datif au possessif s'est opéré de la façon suivante. En ancien français, on n'avait à l'origine que *suus* comme possessif : *Li soleil et la lune perdirent ses clartez – Les deux en jura et les soes vertuz* (Alexandre le Grand, Tobler, *Beiträge* II 80–82). *Leur* était à l'origine un datif, mais de même qu'on se servait du cas oblique dans *la Deu merci 'la merci de Dieu'*, on avait *la leur merci*, où l'on pouvait comprendre *leur* comme un possessif, cp. *li miens cuers*.

Les exemples de l'ancien italien sont encore plus éloquents. On n'y trouve pas seulement *la loro casa*, mais aussi *il lui padre, il lei amore* (chez Straparola, Rohlf's § 441), ce qui montre que les trois formes

vont ensemble, et qu'il s'agit bien à l'origine d'un datif. En italien moderne, on dit *il di lei amore* ou *il amore di lei*.

4.

Un des phénomènes les plus frappants dans l'histoire de *illorum* est que ce mot présente dans toutes les langues romanes où il a été introduit un développement tonique et non atone. Si *illorum* était à l'origine un pronom possessif, on s'attendrait à une double évolution, à la fois tonique et atone, comme celle de *meus*, *tuus* et *suus* dans toutes les langues romanes. Si l'on ne trouve que sa forme tonique, c'est que *illorum* est tout d'abord, avec *illui* et *illaei*, un pronom personnel accentué.

En français, on ne trouve que *leur*, jamais le développement atone **lour*, par opposition à *son-sien*.

En italien, *loro* se distingue aujourd'hui encore des autres possessifs par le fait même qu'il est tonique. On dit *mi parla*, mais *parla loro*. Et il en est de même du possessif *loro* : on dit *mi padre*, mais toujours *il loro padre* avec l'article.

En roumain également, *lor* est tonique : *casa lor*.

5.

Si *illōrum* possessif continuait directement la construction latine, comme le veut, par exemple, Bourciez, on ne s'explique pas que *illārum* n'ait pas survécu aussi.

Mais si l'on considère, comme nous venons de le proposer, que le point de départ est le remplacement de la forme unique pour les trois genres, *illīs*, par *illōrum*, on comprend que la distinction des genres ait été abandonnée.

6.

Il nous semble que ces arguments nous autorisent à tenir l'emploi de *illorum* comme datif pour primaire par rapport à son emploi comme possessif. Mais on peut aller plus loin encore. Il y a des langues romanes où, encore aujourd'hui, on peut interpréter *illorum* comme un datif et non comme un possessif.

C'est à la rigueur déjà possible en italien, où *loro* se distingue de tous les autres pronoms possessifs par sa position exclusivement tonique, ou bien devant le substantif, mais alors toujours accompagné de l'ar-

ticle : *il loro padre*, ou bien après le substantif : *la volontà loro*, de même que le datif se place après le verbe : *scrisse loro*.

Mais cette analyse qui, en italien, n'est qu'une possibilité, s'impose en roumain, où, avec un possesseur au singulier, on a le choix entre deux constructions : *copilul său = copilul lui, copilul ei* ; *casa sa = casa lui, casa ei*, donc soit un possessif soit un pronom personnel au génitif-datif. Mais avec un possesseur au pluriel, il n'y a qu'une seule possibilité : *copilul lor, casa lor*, où *lor* s'identifie systématiquement au pronom personnel génitif-datif *lui, ei*, et non au possessif *său, sa*.

Le roumain est donc, à cet égard, la langue romane la plus conservatrice, puisque la situation y est encore ce qu'elle était à l'origine dans toutes les langues où *illorum* a été introduit. La raison en est une particularité du système casuel du roumain, l'existence du génitif-datif, qui est particulièrement apte à jouer le double rôle de datif et de possessif, mais dont nous n'étudierons pas ici les origines.

Qu'il nous suffise de constater que la construction de *lor* en roumain s'explique de façon parfaitement satisfaisante à l'intérieur même des langues romanes, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à une influence extérieure.

Une influence slave aurait introduit *suus* au pluriel et aux 1^{re} et 2^{me} personnes ; il n'y a donc aucunement lieu d'y penser.

En ancien grec, on pouvait exprimer la possession ou bien avec le génitif du pronom personnel : *ὁ φίλος μου* 'mon ami', ou bien avec le possessif : *ὁ φίλος ὁ ἐμός*, mais à toutes les personnes, tandis qu'en roumain cela n'est possible qu'à la troisième personne. En néo-grec, seule la première construction a été conservée, tandis que le pronom possessif a disparu, toujours à toutes les personnes, évolution donc totalement différente de celle du roumain.

Knud Togeby
COPENHAGUE